

# **PROGRAMME DE FORMATION 2021- Recensement de l'offre handicap (module 2 accueil des personnes en situation de handicap)**

**Lieu de la formation : Hérault**

**Durée : 2 jours**

**Nombre total d'heures de formation : 14**

**Date(s) : 14 octobre, 15 octobre**

## **Tarif de la formation**

**370 € net de taxes**

**Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :**

- N° de Déclaration d'Activité : 76340953834
- N° SIRET : 83203963000039

**Vous êtes salarié de droit privé des organismes du tourisme, merci d'effectuer votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS. Sans démarche de votre part, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs se verra obligé de facturer directement le coût de la formation à votre structure.**

## **Finalité**

Disposer des outils méthodologiques visant à recenser l'offre touristique accessible d'un territoire et concevoir une offre adaptée aux personnes en situation de handicap en utilisant des dispositifs innovants et adaptés

## **Objectifs opérationnels**

1. Etre en capacité de fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité.
2. Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT.
3. Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire.

## **Public cible**

Conseillers en séjour

Prog -V2-13/09/21-sb

## Prérequis

Avoir suivi le module 1 Accueil des personnes en situation de handicap

## Caractéristiques et modalités

- **Durée** : 2 jours
- **Nombre d'heures** : 14 heures
- **Dates** : 14 et 15 octobre
- **Nombre de personnes minimum et maximum** : 6 - 12
- **Horaires** : J 1 et 2 : 9h00-12h30 et 14h-17h30
- **Lieu** : Carnon (Hérault)
- **Code action** : 25019

## Intervenants

### Jacky Lapalud :

Administrateur national et délégué régional Occitanie "Tourisme et Handicaps", formateur et responsable Accessibilité à l'AVH de Montpellier, et membre de la commission accessibilité et du Pôle Formation au CLCPH.

### Gilles Grange :

Président de l'association Roule Nature, trésorier, administrateur, membre de la commission accessibilité au CLCPH, et membre de Commission Communale d'Accessibilité de la ville de Montpellier.

### Roger Boudon :

Président de l'association Roule Nature, trésorier, administrateur, membre de la commission accessibilité au CLCPH, et membre de Commission Communale d'Accessibilité de la ville de Montpellier.

## Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

- **Moyens mis à disposition** : Powerpoint de présentation doublé de support papier (pour prise de notes) et clé USB. Modèle de grille d'analyse. Tous les supports sont remis aux participants.
- **Méthodes pédagogiques** : Outils pour effectuer le recensement. Les normes d'accessibilité, l'évaluation des obstacles pour les ERP, celles-ci à chaque type de handicap : Auditif, Mental, Moteur, Visuel. Visite d'un ERP et mise en situation de recensement Atelier d'évaluation en situation de handicap sur le terrain

## Suivi et évaluation

- **Suivi** : Feuille d'émargement, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.
- **Evaluation** :
  1. Evaluation amont : questionnaire de positionnement et d'attente des stagiaires
  2. A la fin de la formation : Evaluation des acquis
  3. A l'issue de la formation : Evaluation à chaud individuelle (écrite). Elle permet de mesurer le taux de satisfaction.
  4. Evaluation à froid : Questionnaire écrit à 6 mois pour mesurer la mise en pratique des acquis en situation professionnelle.

## Programme

### **J 1 : 14 octobre de 9h00 à 12h30**

**Objectif 1 Etre en capacité de fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité**

- Rappel de la réglementation et de l'intérêt de la démarche pour un territoire
- Objectif du recensement

### **J 1 : 14 octobre de 14h00 à 17h30**

**Objectif 2 Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT**

- Etude des critères à analyser : caractéristiques générales, stationnement, voiries, cheminements, ERP (commerces, restauration, hébergement...), etc
- Etude des grilles par thématiques

### **J2 : 15 octobre de 9h00 à 12h30**

**Objectif 3 Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire**

- Mise en pratique du recensement de l'offre adaptée, selon la situation de handicaps (cannes blanches, fauteuil roulant, etc...)
- Travail par groupe dans un ERP repéré

### **J2 : 15 octobre de 14h00 à 17h30**

- Correction du relevé des grilles et synthèse de l'étude
- **Objectif 3 Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir** :  
Créer un guide de l'offre accessible sur le territoire, avec points forts et faibles de l'accessibilité qui va servir pour la description et la promotion.